



Telephone
+44 (0)1727 875 544

Email
itsci@internationaltin.org

Internet
<http://www.internationaltin.org>
and
<http://www.itsci.org>

International Tin Association Ltd
Secretariat ITSCI Programme
Unit 3, Curo Park, Frogmore,
St. Albans, Herts AL2 2DD, UK

2 novembre 2022

Réponse de l'ITSCI au communiqué de presse de la *Responsible Minerals Initiative (RMI)*

Les normes ITSCI n'ont pas changé et restent **100% conformes au Guide OCDE sur le devoir de diligence**¹. L'ITSCI continue et continuera à fournir des informations vérifiées, crédibles et précieuses à ses membres, y compris les fonderies, afin qu'ils puissent les utiliser dans le cadre de leur propre devoir de diligence. Le Guide OCDE n'exige pas de processus de reconnaissance mutuelle entre les programmes de l'industrie. Il y a des attentes à ce que des programmes comme l'ITSCI fassent régulièrement l'objet d'une évaluation de leur cohérence avec le Guide OCDE selon la méthodologie de l'OCDE. L'ITSCI s'est engagée à effectuer une deuxième évaluation, qui est actuellement en cours. L'ITSCI a fourni des mises à jour sur ce processus à de nombreuses parties, y compris les membres de l'ITSCI et la RMI.

L'ITSCI a mené des discussions avec la RMI au cours des deux dernières années sur le sujet de la reconnaissance mutuelle. L'ITSCI a répondu à la demande de la RMI de postuler à son processus de reconnaissance, et a mis des efforts en œuvre pour comprendre ce processus et obtenir des clarifications. **L'ITSCI a fourni à la RMI une analyse détaillée soulignant les questions et les préoccupations relatives à ce processus, y compris sur son champ d'application et son objectif.** Certaines de ces préoccupations concernent par exemple l'accès aux informations commerciales confidentielles, la mise en place d'un accord de partage des coûts juste et proportionné, ou le risque d'une dépendance excessive des entreprises à l'égard des programmes menés par l'industrie.

La RMI n'a jusqu'à présent partagé qu'un feedback limité qui n'a pas encore apporté à l'ITSCI suffisamment de clarté ou de confiance dans le processus de reconnaissance du RMI. La RMI n'a également pas encore répondu positivement à la proposition de l'ITSCI d'avoir une discussion ouverte à propos de ces préoccupations et des possibles améliorations de leur processus de reconnaissance. **A aucun moment l'ITSCI n'a refusé d'engager une discussion sur le processus de reconnaissance avec la RMI.**

En octobre, le gestionnaire du programme ITSCI a également participé à une réunion du comité directeur de la RMI pour discuter de la reconnaissance et de l'évaluation de la cohérence du programme avec le Guide OCDE. Malheureusement, cette discussion n'a pas débouché sur la communication de prochaines étapes par la RMI à l'ITSCI. Le communiqué de presse de la RMI publié le 31 octobre 2022 est donc une surprise, sans communication préalable ni possibilité de dialogue avec l'ITSCI.

La déclaration de la RMI nécessite encore un examen et une discussion plus approfondis afin de comprendre toutes les implications possibles pour l'ITSCI et ses membres. **L'ITSCI travaille actuellement sur ce point et le communiquera prochainement à ses membres**, ainsi que d'autres explications et préoccupations concernant le processus de reconnaissance de la RMI.

¹ <https://www.oecd.org/corporate/mne/mining.htm>

L'ITSCI reste engagée dans un dialogue et un engagement constructif et ouvert avec la RMI afin de convenir d'une voie pour aller de l'avant. Il semble que la décision de la RMI est liée au processus de reconnaissance de la RMI avec l'Union européenne (UE). L'ITSCI n'a pas été invitée à participer à ce processus de l'UE et ne dispose d'aucune information. L'ITSCI souhaiterait plus de transparence à cet égard. L'ITSCI lancera un appel pour avoir des discussions sérieuses entre toutes les parties, y compris l'UE et l'OCDE, afin de clarifier et de comprendre les meilleures pratiques pour soutenir le devoir de diligence des entreprises tout en évitant de créer une dépendance excessive à l'égard d'un mécanisme ou programme mené par l'industrie.

L'ITSCI est préoccupée par le fait que le communiqué de presse de la RMI puisse créer une confusion au niveau des entreprises et potentiellement entraîner des conséquences négatives graves, comme le désengagement de l'industrie extractive du secteur des 3T. **L'ITSCI reste engagée à soutenir une voie qui promeut l'approvisionnement responsable des minerais 3T dans les zones de conflit ou à haut risque tout en évitant un désengagement nuisible de l'industrie de ce secteur.**

En tant qu'initiative menée par l'industrie dont les normes sont 100% conformes au Guide OCDE, l'ITSCI continue à fournir des informations et un soutien à ses membres, y compris les fonderies, pour leur propre devoir de diligence, tel que recommandé par le Guide OCDE.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Daudin'.

Mickaël Daudin
Gestionnaire du Programme ITSCI